

Mémoire de Braises et Futurs Tom Sank 2007

Dossier de présentation du projet



la famille Sankara KuljaamaOpción


en partenariat avec

La Casa R. Citlaltépetl
La Universidad Autonoma de la Ciudad de Mexico
Le Théâtre Nanterre-Amandiers
La Comédie de Caen
GRILA /CIJS
SURVIE- France
la DAPSI
(Diaspora Africaine pour la Société de l'Information)
Le Collectif des Associations Africaines de Milano
CRIC

présentent



Mémoire de
Braises et Futurs
Tom Sank
2007



**“ Je parle au nom des artistes-poètes,
peintres, sculpteurs, musiciens,
acteurs- hommes de bien qui voient leur art
se prostituer pour l'alchimie
des prestidigitations du show business. ”**

Mémoire de Braises et Futurs TOM SANK 2007



3 grands événements culturels et artistiques

La Caravane Tom Sank 2007

- Théâtre : Sankara et Mitterrand
- Concert-Musique : Bir Ki Mbo
- Oratorio : Nous verrons bien !
- Exposition : De Yako à Kô
- Théâtre-Jazz: "L'indompté"
- Conférences-débats

La Campagne CIJS

- Conférences-débats, tables rondes

Le Colloque Oser Inventer

- Conférences, tables rondes
- Expositions
- Animations culturelles et artistiques

Présentation générale

Titre du projet

Mémoires de Braises et Futurs, Tom Sank 2007

Les promoteurs

→ **La famille Sankara**

→ **KuljaamaOpción** - Avenida Universidad 1810, Ed.L 3, Col. Romero de Terreros, Del. Coyoacan, CP 04130 Mexico DF, Tel +52 55 53 39 64 22

Localisation du projet

Mexico, France, Suisse, Italie, Sénégal, Mali, Burkina-Faso

Objectifs globaux

- Rassembler au cours de l'année 2007 des compétences diverses, intellectuels, artistes, analystes engagés dans les réflexions actuelles sur les grands sujets de population et de développement, autour de la mémoire de Thomas Sankara, dans une démarche prospective.
- Permettre que se crée une dynamique d'échanges culturelles et de réflexion entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique latine sur des bases constructives.
- Créer, et/ou organiser la diffusion d'un éventail d'expressions artistiques et intellectuelles (concert musical, un spectacle de théâtre, une exposition, colloque) par le biais desquelles se développe cet esprit d'échange
- Mettre en place une caravane qui en traversant trois continents facilite les échanges, propose en soutien aux différentes activités des Cellules Sankara ces créations artistiques. Ce qui permet de diffuser au mieux la réflexion prospective.
- Aménager un espace en soutien à la campagne CIJS menée par le Collectif des avocats depuis 10 ans.

Le projet



L'année 2007 est pour tous ceux des intellectuels, artistes, politiques, paysans, ouvriers, jeunes, femmes et hommes d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine qui ont connu feu Sankara ou découvert sa pensée, l'Année Thomas Sankara. Partout dans le monde, des événements culturels, artistiques, des rencontres d'intellectuels vont commémorer la disparition de cet illustre fils d'Afrique qui a su apporter à l'humanité l'expérience d'une exigence de la liberté, de la dignité, de la probité, de la solidarité, de la créativité et de l'espoir pour un monde plus juste, plus humain.


Chaque année déjà, presque 20 ans, le 15 Octobre (date de son assassinat) est célébré de différentes façons par de dizaines d'associations répandus dans plusieurs continents. En outre le CIJS (Collectif International Justice pour Sankara), collectif d'avocats issus d'Afrique, Europe, Amérique Latine, Canada, mène aux côtés de la famille Sankara, une bataille juridique permanente qui a porté « L'affaire Sankara » jusqu'à une résolution de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU.

En l'année 2007, les événements commémoratifs qui vont s'étendre sur toute la durée ont pour but de mieux faire découvrir Sankara et sa pensée fondatrice de grands bouleversements qualitatifs qui peuvent s'observer en Afrique depuis 20 ans et dans les relations Nord-Sud et qui exigent que les rapports de domination évoluent vers la vision d'un partenariat égalitaire où les valeurs de liberté et de justice guident les hommes et les nations.

Il est injuste que cette pensée ne soit pas plus portée à la lumière, injuste que les circonstances de sa disparition ne soient pas plus élucidées et criminel qu'une chape de silence couvre sa mémoire. Ces événements artistiques, culturels et intellectuels se veulent transformer les acquis diffus en réalités tangibles non seulement pour qu'éclate la vérité ; mais encore pour que s'enrichisse l'humanité d'expériences et de visions alternatives pour un futur d'espoir partagé.

« Mémoires de Braises et Futurs » est un projet novateur qui a pour ambition de rassembler et de fédérer les énergies diverses artistiques et intellectuelles, toujours dans l'objectif premier d'amener les uns et les autres à mieux se découvrir, à partager l'humanité profonde qui passe par delà les frontières.

La 20^{ème} commémoration de la disparition de Thomas Sankara est l'axe argumentaire autour duquel se bâtit le projet.



“ Je parle au nom *des mères de nos pays démunis, qui voient mourir leurs enfants de paludisme ou de diarrhée, ignorant qu’il existe, pour les sauver, des moyens simples que la science des multinationales ne leur offre pas, préférant investir dans les laboratoires de cosmétiques et dans la chirurgie esthétique. ”*

La Caravane TOM SANK 2007

8 sept - 15 Octobre

- Théâtre : Sankara et Mitterrand
- Concert-Musique : Bir Ki Mbo
- Théâtre-Jazz : L'Indompté !
- Oratorio : Nous verrons bien !
- Exposition : "De Yako à Kô"
- Projection films
- Conférences - débats

“ **Je parle au nom** *de ces millions d'êtres qui sont dans les ghettos parce qu'ils ont la peau noire ou qu'ils sont de culture différente et bénéficient d'un statut à peine supérieur à celui d'un animal. Je souffre au nom des Indiens massacrés, écrasés, humiliés et confinés depuis des siècles dans des réserves afin qu'ils n'aspirent à aucun droit et que leur culture ne puisse s'enrichir en convolant en noces heureuses au contact d'autres cultures, y compris celle de l'envahisseur.* ”

La Caravane

TOM SANK 2007

Argumentaire

2007 L'Année Thomas Sankara

L'année 2007 marque la vingtième année de la disparition de Thomas Sankara (1949-1987), cet homme en "osant inventer l'avenir" a révélé une certaine Afrique possible, juste, intègre, solidaire et digne, consciente de sa force dans le concert des nations. Politique, homme d'Etat, penseur, artiste, athlète, a incarné le rêve d'espoir des africains épris de liberté, de dignité, de justice sociale, bref un humanisme nouveau aux valeurs hautement universelles.

"Sankara est devenu la figure emblématique de ceux qui rêvent d'une Afrique autre". Il a incarné "à tort ou à raison, le refus, l'espoir, l'énergie, un autre possible ou, plus simplement, une certaine fierté..." L'année 2007 est pour tous ceux qui recherchent les valeurs évoquées précédemment
L'année Thomas Sankara

Entre Commémorations et Prospectives

Chaque année, des associations culturelles et artistiques, des groupes de réflexions politiques ou universitaires, dans de nombreux pays célèbrent le 15 octobre : journée tragique pour la mémoire mais aussi journée de recueillement et surtout point de départ pour de nouvelles initiatives progressistes pour changer le monde positivement. En 2007, l'idée est d'étendre les événements sur l'éventail de toute l'année et d'en faire partager l'écho. Il est juste d'honorer collectivement et à l'échelle de tous les continents sa mémoire, de réaffirmer collectivement la nécessité de mettre en œuvre ses idées, de donner corps à ses rêves.

Pourquoi La Caravane TOM SANK 2007 ?

Thomas Sankara était un nationaliste. Il a fait du Burkina Faso, son pays, le pays des hommes libres et dignes, un exemple, une référence. Mais il n'était pas de ceux là qui ont une visée étriquée du nationalisme. "Qui aime son peuple, aime aussi tous les autres peuples". Il a été davantage un internationaliste révolutionnaire, parlant et haut et fort pour tous les opprimés du monde, sensible à toutes les douleurs que traînent l'humanité, de Soweto au Sahara Occidental, du Nicaragua à la Palestine, de la paysanne mwaga excisée à l'ouvrier des usines Renault exploité, de l'habitant du Chiapas discriminé à l'intouchable bengladeshi, du jeune bouvier tchadien esclave au guérilleros colombien...

Une caravane c'est le voyage des hommes réunis par un même lien. Une caravane c'est aussi le voyage des idées. Il s'agit ici de convoier les idées de Sankara sur un parcours intercontinental.

Des femmes et hommes souhaitent fortement pouvoir porter par leurs expressions artistiques cette mémoire et permettre qu'elle serve aux réflexions critiques sur notre monde présent et pour un avenir meilleur. Après tout, Thomas Sankara était aussi un artiste !

"...Thomas Sankara n'appartient plus aux seuls sankaristes. Il fait partie, aujourd'hui, du patrimoine culturel et politique de tous les burkinabé. Il s'agira plutôt pour ceux qui veulent emprunter les sillons qu'il a tracés, de se mettre à la hauteur de l'idéal émancipateur qu'il défendait en menant la réflexion pour continuer et approfondir son œuvre, ses idées et ses réalisations, en les conceptualisant et en les affinant davantage. Ainsi, par exemple, ses thèses portant sur l'affirmation de la personnalité et

La Caravane TOM SANK 2007

de l'identité burkinabé et africaines ou sur la souveraineté alimentaire en privilégiant la production et la consommation nationales devront faire l'objet de recherches et de réflexions théoriques pour développer et enrichir un programme politique visant à donner un contenu concret et effectif aux nobles idéaux d'indépendance et de justice sociale qu'il défendait"



Sankara était aussi musicien

Brève description du projet

La Caravane Tom Sank 2007 est un projet culturel où convergent de multiples événements culturels et artistiques : la musique, le théâtre, la poésie, une exposition photo, des projections de film, des animations de conférences débats.

Ces evens culturels et artistiques sont présentés dans les diverses localités et prennent plusieurs formes, en fonction des besoins de différents endroits qui accueillent le projet : un spectacle purement musical ; une œuvre de théâtre ; ou bien un melting des deux disciplines, un one woman show, une expo, des projections de films, etc L'idée est d'étendre les activités sur quarante jours. La Caravane en passant dans une dizaine de villes de 9 pays sur trois continents pourra alimenter les événements organisés par les clubs, associations ou groupes de réflexion Thomas Sankara qui le souhaite et qui voudraient élargir la participation des publics.

Dans chaque ville, la Caravane réside pendant 2 ou 3 jours et appuie donc les manifestations locales. La Caravane arrive à Gaoua / Ouagadougou point culminant de son périple au matin du 15 Octobre. Elle est formée d'un noyau de 22 personnes, artistes du théâtre, musiciens, techniciens, conférenciers, auquel pourrait se joindre d'autres groupes organisés jusqu'à Gaoua.

Dans chaque grande ville qui accueille la caravane des artistes sont sollicités. Des hommes politiques, écrivains et artistes qui souhaitent prendre la parole d'une façon ou d'une autre, pourront également le faire.

La Caravane TOM SANK 2007

Durée

38 jours

du 8 septembre
au 15 octobre 2007



Itinéraire

Au Mexique

- San Cristóbal de Las Casas (Chiapas)
le 8 septembre 2007
- Jalapa
le 10 septembre 2007
- Mexico
le 13 septembre 2007

En France

- Montpellier
le 18 novembre 2007
- Caen
le 21 septembre 2007
- Paris - Nanterre
le 22 septembre 2007

En Suisse

- Genève
le 24 septembre 2007
- Porrentruy
le 26 septembre 2007

En Italie

- Milan
le 29 septembre 2007
- Rome
le 1^{er} octobre 2007

Au Sénégal

- Dakar
le 5 octobre 2007
- Goré
le 6 octobre 2007

Au Mali

- Bamako
le 10 octobre 2007
- Ségou
le 12 octobre 2007

Au Burkina-Faso

- Bobo-Dioulasso
le 14 octobre 2007
- Ouagadougou
le 15 octobre 2007

L'itinéraire en Amérique Latine



Les escales

AU MEXIQUE

- à Mexico DF
- Jalapa
- San Cristobal

L'itinéraire en Europe



Les escales

EN FRANCE

- à Montpellier
- à Caen
- à Paris

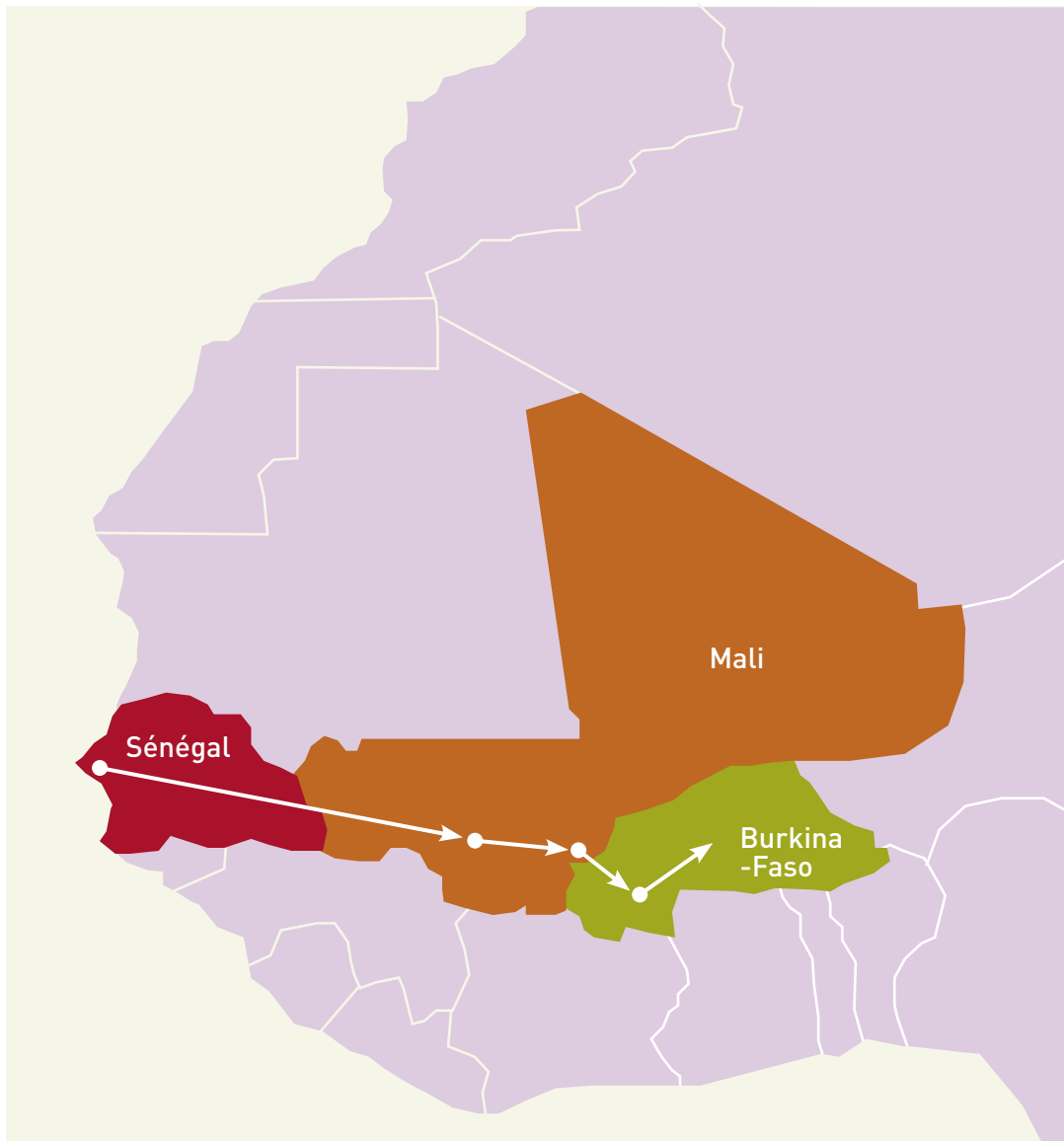
EN SUISSE

- à Genève
- à Porrentruy

EN ITALIE

- à Milan
- à Rome

L'itinéraire en Afrique



Les escales

AU SÉNÉGAL

- à Dakar
- à Goré

AU MALI

- à Bamako
- à Ségou

AU BURKINA

- à Bobo-Dioulasso
- à Ouagadougou

La campagne CIJS

L' affaire Sankara

La campagne CIJS

L' affaire Sankara

Un drame pour l'Afrique entière

15 octobre 1987 - 15 octobre 2007, cela fera 20 ans qu'un drame s'est produit au Burkina Faso, abasourdissant l'Afrique et attristant le monde entier. Ce fut l'assassinat de Thomas Isidore Noël Sankara à 38 ans, premier président du Burkina Faso, appelé autrefois la Haute Volta jusqu'en 1984.

Depuis ce jeudi 15 octobre 1987, dernière expérience progressiste du continent un système monstrueux va s'abattre sur des femmes et des hommes, des jeunes et des vieux, des civils et des militaires, en ville comme en campagne, au Burkina, et souvent à partir de là vers ailleurs en Afrique (Libéria, Sierra Léone, Angola, Rwanda, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger, Mauritanie, etc). Thomas Sankara a consacré sa vie à redonner aux peuples africains l'espoir et la dignité, et a été pour tous les peuples un exemple de fraternité, de fierté et d'humanisme.

Ne disait-il pas lui-même : " Je ne parle pas seulement au nom de mon Burkina Faso tant aimé, mais également au nom de tous ceux qui ont mal quelque part " ? (discours du 4 novembre 1984 à la 39ème session de l'assemblée générale de l'ONU) ou " qui aime son peuple, aime les autres peuples ! "



Conférence de presse CIJS- Canada à Droit et Démocratie (Aziz S. Fall, M^e May Chiu, M^e Vincent Valai, M^e Milton J. Fernandes)

Un message d'une étonnante actualité

Le message de Thomas Sankara reste actuel et vrai : tous les Etats africains sont aujourd'hui confrontés aux mêmes maux contre lesquels ce digne fils d'Afrique les avait mis en garde. En continuant à vivre au-dessus de leurs moyens au lieu de s'identifier aux niveaux réels de leurs pays, les Etats seront toujours en banqueroute. En outre, faute de préparer les populations à connaître les capacités et priorités, les gouvernants africains sous le diktat du F.M.I. et de la Banque Mondiale, seront toujours obligés de licencier, de réduire effectifs et salaires, de rendre plus pauvres les plus démunis pour tenter en vain de s'arrimer à la mondialisation. Assurément, des actions de Thomas SANKARA, de ses succès et de ses échecs, des enseignements peuvent être tirés pour l'avenir.

La campagne CIJS

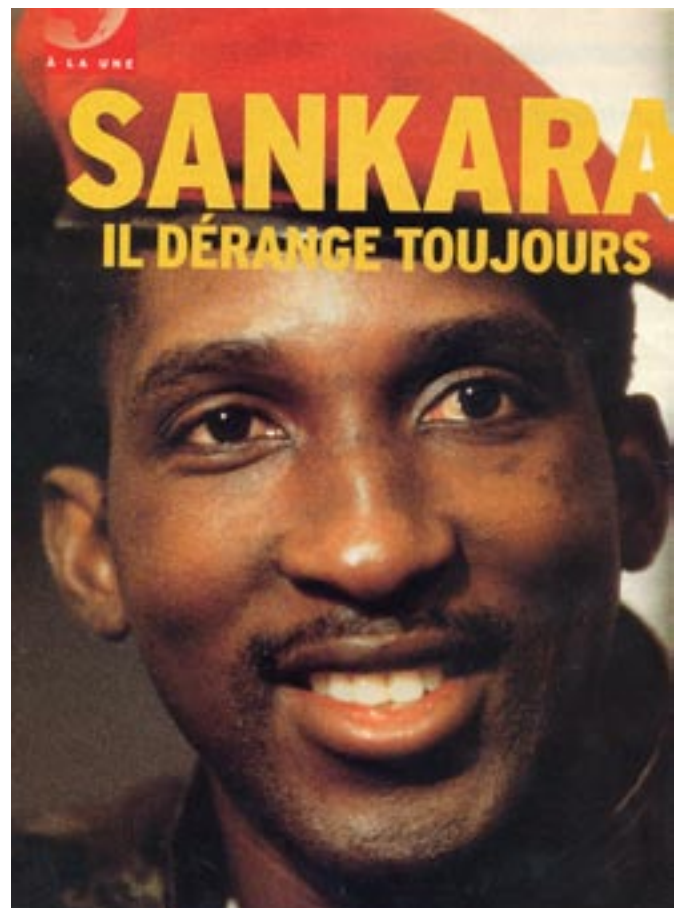
La CIJS : Campagne International Justice pour Sankara

La CIJS, Campagne Internationale Justice pour Sankara et ses différentes commissions, a abattu un travail colossal depuis 1997, par la force de la conviction et de l'engagement, apportant son soutien à la plainte de la famille Sankara pour que toute la Vérité soit établie et que la Justice se fasse sur la disparition de Thomas. Cette campagne est menée depuis dix ans avec en première ligne un collectif d'une vingtaine d'avocats du Burkina-Faso, Togo, Sénégal, France et Canada, le Collectif Juridique International Justice pour Sankara

Le 29 septembre 1997 une plainte a été logée auprès de la justice burkinabe par la famille Sankara et ses avocats et conseils. Une plainte contre X et faux en écriture juridique. Evitant ainsi que la prescription décennale n'empêche techniquement toute poursuite judiciaire sur l'affaire Sankara. A la date du 15 octobre 1997, soit 10 ans révolus, l'assassinat de Thomas Sankara et de ses compagnons aurait pu être éludé. Avant de saisir toute autre instance africaine ou internationale, les conseils ont épuisé tous les recours internes au Burkina-faso. Suite à ces étapes truffées d'arguties juridiques, de contradictions, de pressions du politique sur

le judiciaire, le dossier Sankara a été déboutée en cour suprême. La CIJS a alors déposé une plainte sous forme de communication au comité des droits de l'Homme des Nations Unies en 2002.

Après 4 années, cette instance onusienne va créer un précédent en 2006, contre l'impunité en Afrique voire même au sein du système onusien, en donnant raison à la Famille Sankara et à la CIJS contre l'Etat burkinabé partie.



La campagne CIJS

L'Impunité ne peut qu'être insoutenable

Une seule raison suffit à la famille Sankara de ne jamais adhérer aux différentes manœuvres de diversion du pouvoir, elle est contenue dans le certificat de décès libellé comme suit :

“Je soussigné camarade médecin commandant Diébré Alidou, directeur central du service de santé PAP certifie que le camarade Sankara Thomas Isidore Noël né le 21 décembre 1949 à Yako (Passoré) est décédé le 15 octobre 1987 à 16 h 30 (Ouagadougou) de mort naturelle. Je certifie en outre que la mort est réelle et constante. Tout certificat pour servir et valoir ce que de droit”. Tels sont les termes de l'acte de décès délivré à la famille Sankara au lendemain de la tragédie inqualifiable du 15 octobre 1987.

Bien plus que l'inconscience du médecin commandant, le régime burkinabe dans d'autres affaires, a montré son mépris, son dédain à l'égard de la vie humaine. L'ONU a exigé la rectification de ce certificat, a exigé l'indemnisation de la famille et surtout la réouverture d'un recours juridique pour faire la lumière sur l'affaire Sankara. Le régime a fait semblant d'obtempérer et l'ONU va devoir désormais en été 2007 statuer sur l'initiative de l'Etat parti.

Le déni des droits de la personne et la perpétuation de l'impunité perdurent comme furent en leur temps commis des communiqués injurieux à

l'endroit de Thomas Sankara le traitant de renégat, autocrate, misogyne; sans mentionner les campagnes de répression abattues sur la famille Sankara, ses amis, ses sympathisants.

Des raisons d'évoquer Thomas Sankara, des raisons d'espérer...

Prés d'un demi siècle après les indépendances africaines, l'Afrique est toujours à la recherche de solutions lui permettant de sortir du sous développement. Ses aspirations à l'unité, à la sécurité et au développement authentique pour tous restent un objectif à atteindre. Nombre d'hommes et de femmes de par le monde se sont battus pour la réalisation de cet idéal. Thomas SANKARA est de ceux-là! Son oeuvre enrichira certainement les combats des générations présentes et futures pour l'édification de l'Afrique de demain, c'est à dire l'Afrique nouvelle.

Participation à la caravane

La CIJS, partie prenante à la caravane sera représentée par des avocats et animera

des conférences sur deux thèmes essentiels :

- L'affaire Sankara : victoire contre l'impunité
- Pertinence d'un développement autocentré africain

Le Colloque International “Oser Inventer” du 22 au 26 Octobre 2007 - MexicoDF

- Conférences, tables rondes
- Exposition “Tom Sank de Yako à Kô”
- Animations culturelles et artistiques

Le Colloque International “Oser Inventer”

Une rencontre autour des aspects politiques et socio-culturels des continents africain et latino américain aujourd’hui.

Argumentaire

“Rien n’est plus désespérant, en fin de compte, que de voir tant de peuples se croiser sans jamais se rencontrer pour de vrai. Et pourtant chacun se rend compte aujourd’hui, dans notre monde unipolaire, des graves dangers que l’ignorance de l’Autre fait courir à l’humanité entière.”

B. Boris Diop

Face aux grands enjeux du développement des sociétés humaines en ce début de siècle caractérisé par la montée des intégrismes, les violences politiques diverses, la paupérisation des masses populaires ; face aux différents systèmes d’organisation politique les plus diverses, les idéologies entre globalisation, néo-capitalisme, communisme et alter mondialisme et qui laissent un goût d’inachevé, il semble important d’oser inventer des espaces de rencontre, d’échange d’expériences pour proposer de nouveaux regards, de nouvelles voies... de nouvelles utopies pourquoi pas ?

L’Amérique latine redécouvre le sens de la démocratie.

L’Afrique peut encore aujourd’hui proposer des chemins de traverse conquis dans les dédales de ses errements.

Il y a une vingtaine d’années, un politique burkinabe, penseur pragmatique et artiste, a incarné la vision d’une véritable indépendance,

de la dignité des peuples, de la justice entre les hommes. Il s’appelait Thomas Sankara (1949-1987).

Figure incomparable de la politique africaine et mondiale, radicalement insoumis aux politiques paternalistes néocoloniales, il a pu partager avec son peuple une expérience révolutionnaire inédite : “Le plus important, je crois c’est d’avoir amené le peuple à avoir confiance en lui-même, à comprendre que, finalement, il peut s’asseoir et écrire son développement ; il peut dire ce qu’il désire.

Et en même temps, sentir quel est le prix à payer pour ce bonheur.” T. Sankara

Thomas Sankara a laissé aux générations futures le sens de l’imagination, l’énergie de l’espérance, la possible volonté de la probité et la conscience historique de l’inaliénable lutte contre toutes les oppressions.

Objectifs généraux

Ouvrir un espace de rencontre et de partage d’expériences entre chercheurs, écrivains, politologues, philosophes d’Afrique, du Mexique et d’Amérique latine intéressés aux problématiques politiques et socio-culturels d’aujourd’hui.

Permettre à travers exposés, tables rondes, réflexions et débats, une meilleure connaissance de l’Autre, une redécouverte de l’Afrique moderne et en lutte à partir de l’expérience de la Révolution Burkinabe (1983-1987) portée par Thomas Sankara

Le Colloque International “Oser Inventer”

Offrir un espace de “l’oser inventer” possible pour scruter de nouvelles voies pour la gauche mondiale

Thèmes généraux

- Les utopies en confrontation : Thomas Sankara et la RDP
- Le sens de la démocratie
- Classes sociales et changements radicaux
- Amérique latine/Afrique : de nouvelles voies pour la gauche mondiale

Animations culturelles

- Projection ciné
- Poèmes dramatisés de jeunes poètes mexicains et d’Amérique latine
- Exposition “Tom Sank, de Yako à Kô” un trait incantatoire dans le ciel sombre
- Concert Bir Ki Mbo “Hommage à Sankara”


Pays des Invités intervenants

Mexique, Argentine, France, Sénégal, Vénézuéla, Congo, Tchad, Burkina-Faso, Mali, Colombie, Canada

Publications

- Les plus grands discours de Thomas Sankara (version espagnole)
- Les Actes du Colloque
- L’exposition Thomas Sankara “De Yako à Kô”
- Un CD des exposés majeurs du Colloque
- Un DVD des images fortes du Colloque

NB : Le colloque est ouvert à tous ceux qui désirent y prendre part.



“ Je parle au nom *de l'enfant.
L'enfant du pauvre, qui a faim et qui louche
furtivement vers l'abondance amoncelée
dans une boutique pour riches.
La boutique protégée par une vitre épaisse.
La vitre défendue par une grille
infranchissable. Et la grille gardée
par un policier casqué,
ganté et armé de matraque. ”*

Annexes

Les créations artistiques



Le concert Bir Ki Mbo

Musique de fusion entre Afrique et Amérique Latine et danses de Guinée. Que donc y chante t-on? Un tourbillon de poèmes et de chansons composés par Koulsy LAMKO sur des airs de griots ou de chansons populaires sara mbay ou dangléat (TCHAD). Des textes en mbay et français, le tout évoquant Thomas Sankara et ses préoccupations entre autres, la plainte d'une femme opprimée, la condition de l'artiste, les douleurs d'un enfant exilé par la guerre, l'exaltation du travail par le chant de paysans en "coumbite", les plaintes de l'enfant bouvier, l'esclavage moderne, les émigrés entre désert et barbelés, le désespoir du sidatique, la tolérance et l'amour du prochain.

"Il y a des rencontres qui donnent un sens à votre vie, par leur justesse, leur clarté et leur vérité. J'ai rencontré le Burkina de Thomas Sankara, et la courbe incantatoire qu'il a tracée pour moi comme un chemin dans le ciel de mes ténèbres. Je m'y suis engagé."

Koulsy Lamko

FICHE TECHNIQUE

5 musiciens

3 cantantes (chœur)

1 danseuse

1 Chanteur

Durée : 1h 30

Les créations artistiques



Mitterrand et Sankara

Texte de Jacques Jouet

“J’ai traité dans Mitterrand et Sankara le célèbre face à face aigre-doux des deux présidents, en 1986. Mitterrand termine à Ouagadougou une tournée dans plusieurs pays de l’Ouest africain. Au cours de la réception officielle, Thomas Sankara, le capitaine-président du Burkina Faso adresse à Mitterrand une longue semonce improvisée et peu diplomatique sur les thèmes du néo-colonialisme, de l’apartheid, des relations Nord-Sud.”

Jacques Jouet

FICHE TECHNIQUE

Un création du Théâtre Nanterre-Amandiers

Metteur en scène :

Jean-Louis Martinelli

avec Odile Sankara, Moussa Sanou
et Pierre Hiessler

Durée : 45 mn

Les créations artistiques



Le chef indien Seattle dans un vibrant plaidoyer évoque les valeurs de ses congénères, ces autochtones d'Amérique, décimés par des hordes d'occupants européens qui débarquèrent entre le 18 et le 19^e siècle. Il dit son espoir pour la renaissance d'une humanité nouvelle où les "Hermanos menores" comprendraient davantage la différence des cultures et surtout leur nécessaire complémentarité.

Nous verrons bien

Texte du Chef Indien Seattle

"Il s'agit ici de faire réentendre une parole, une philosophie dont le sens des mots s'est un peu perdu à force d'être répétés. Que ces questions évidentes que l'on a cessé de se poser redeviennent des questions d'enfants. Il s'agit de réinterroger notre rapport au monde, à la nature, à notre espace urbain, à nos traditions.

Il s'agit de montrer comme ce discours, traversé par la force, l'étonnement, l'incompréhension, la bienveillance, sans nostalgie ni véhémence, ni jugement moralisateur, est toujours présent et concret.

Il s'agit de proposer un rituel, un instant sacré, d'écouter la parole d'une personne digne, en prise avec le mystère, le discours d'un initié, d'écouter des âmes."

Jean Lambert-Wild &
Benoit Lambert

FICHE TECHNIQUE

Un création du Théâtre Granit

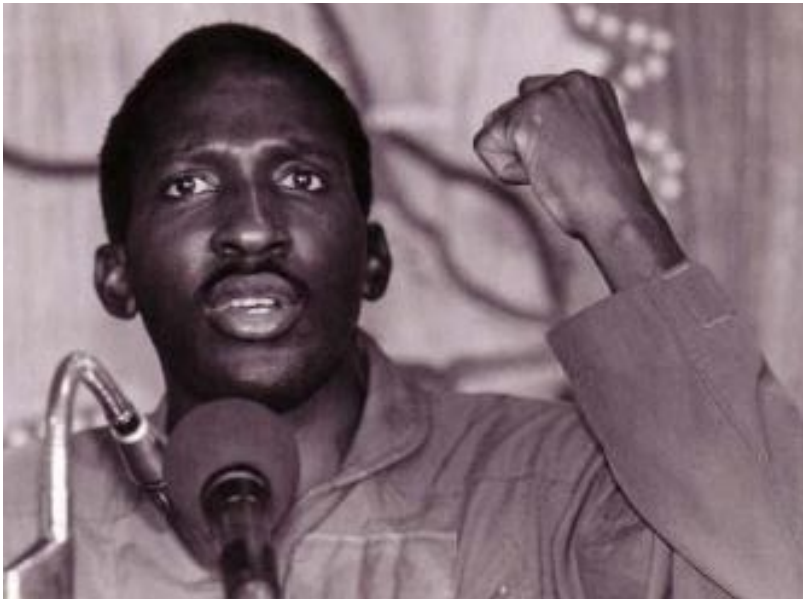
Metteur en scène : Jean Lambert-Wild
& Benoit Lambert

avec Odile Sankara

Durée : 20 mn

*Une co-production du Théâtre
Granit-Scène nationale, Coopérative 326,
Le Théâtre de la Tentative*

Les créations artistiques



FICHE TECHNIQUE

Mise en espace et direction artistique : Koulsy Lamko

- Un quatuor de jazz
- Chœur de 2 cantantes
- Un diseur de poèmes
- Un diseur de discours

Durée : 1h

Théâtre jazz “L’indompté” (en création)

Texte de Koulsy Lamko et extraits de discours de Thomas Sankara, musique live Jazz.

“Pour toi j’ai conservé
La chanson du pays des « o »
Elle n’est pas gaie, mais elle est bleue
Bleue par ce que j’aime pas dire noir
Elle se chante pianissimo
C’est le tango de Chicago
Hier le cafard s’est saisi de moi
Il était bleu et couché sur le dos
Bleu parce que j’aime pas dire noir
Un cafard couché sur le dos ne se relève plus
Avec ses pattes grouillantes
Il gratouillait dans mon bulbe rachidien
Le cafard répandait son venin bleu dans mon cerveau
Bleu parce que j’aime pas dire noir
Il paralysait mon âme assoiffé de liberté
Et l’horizon était là tout prêt gravé de tourments
Puisque le cafard n’a pas d’extrémités
Tout pareil à la chanson bleu du ghetto
Celle qui est sans fin et se boucle en rond
Comme un « o »
J’ai le bleu dans l’âme et ça fait ricaner,
ricaner les hyènes.”

Parole de Piano

Exposition et conférences



Exposition de "Yako à Kô"

Diaporama de photos relatant la vie de Thomas Sankara, depuis l'enfance, jusqu'à ses derniers jours, sur fond d'extrait de discours et autres textes.



Thèmes des conférences

- Thomas Sankara, l'Homme, sa vie.
- Les grandes réalisations de la RDP
- La culture à l'époque de Sankara
- Héritage de la révolution Sankariste aujourd'hui (unité africaine, dette, alter-mondialisme...)
- Justice pour Thomas Sankara

Revue de presse : CIJS



La valise diplomatique

le Monde diplomatique - mercredi 12 avril 2006

Thomas Sankara : décision historique des Nations unies
Le Comité des droits de l'homme des Nations unies, chargé de veiller à la bonne application du Pacte sur les droits civils et politiques de 1966, a donné raison à Mme Mariam Sankara et au Collectif juridique international « Justice pour Sankara », le 28 mars 2006. Les plaignants contestaient les entraves mises par les autorités du Burkina Faso à toute enquête ou procès tendant à éclaircir les circonstances de la mort du président Thomas Sankara en octobre 1987.

Officiellement, Thomas Sankara, devenu un symbole du panafricanisme et de l'anti-impérialisme, est décédé de mort naturelle. Or il est de notoriété publique qu'il a été assassiné lors du coup d'Etat qui a porté au pouvoir M. Blaise Compaoré le 15 octobre 1987. Le Comité des droits de l'homme des Nations unies (décision CCPR/C/80/D/1159/2003) donne 90 jours aux autorités du Burkina Faso pour fournir aux plaignants les possibilités d'un recours utile, donc ouvrir une enquête, élucider et établir les conditions de la mort de Thomas Sankara, rectifier le certificat de décès, préciser le lieu son enterrement, indemniser la famille, éviter qu'une telle tragédie se répète, et rendre publique la décision.

<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2006-04-11-Thomas-Sankara-decision-historique>

Revue de presse : CIJS

Dossier Thomas Sankara

L'ONU donne raison à la veuve et aux orphelins



Bendré

En 1997, le Collectif Juridique Internationale Justice (CJIJS) pour Sankara, entamait au nom de sa veuve Mariam Sankara et de ses enfants une procédure judiciaire devant toutes les instances juridiques du Burkina Faso avant d'être déboutée. Devant le manque d'indépendance judiciaire de la magistrature du Burkina, le 15 Octobre 2002, la CJIJS a porté l'affaire devant le Comité des droits de l'Homme de l'ONU.

Par Rémi Rivière

Quatre ans de procédures auprès du Comité des droits de l'homme de l'ONU et un verdict, enfin, qui donne globalement raison à la veuve Mariam Sankara et à ses enfants, Auguste et Philippe, soutenus par

le Collectif juridique international Justice pour Thomas Sankara. Une procédure judiciaire longue, initiée sans succès au Burkina Faso en 1997, qui vient de reconnaître ce 5 avril les torts d'un Etat signataire du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, où figure notamment la charte universelle des droits de l'homme.

Le Burkina Faso est reconnu coupable de violation de ces droits fondamentaux. Dans sa 86^e session, le Comité des droits de l'homme considère par exemple "que le refus de mener une enquête sur la mort de Thomas Sankara, la non-reconnaissance officielle du lieu de sa dépouille et la non-rectification de l'acte de décès constituent un traitement inhumain à l'égard de Mme Sankara et ses fils, contraire à ce pacte".

Les Nations Unies reconnaissent donc que la justice du Pays des hommes intègres refusé de rechercher l'assassin de Thomas Sankara, et que le "Rectificateur de la Révolution" n'a toujours pas rectifié, 19 ans après les faits, un acte de décès établissant une mort naturelle "contrairement au faits de notoriété publique". En revanche l'instance mondiale rappelle le devoir pour chaque pays de « respecter la garantie d'égalité de tous devant les tribunaux » et souligne même qu'il y a "violation de cette obligation". Le Comité des droits de l'homme rappelle en effet que la plainte contre X pour assassinat, déposée

par Mariam Sankara en octobre 1997, aurait dû être reçue par le Ministre de la défense après avoir déclaré irrecevable par la juridiction de droit commun. Paraît-il que l'affaire relève de la compétence de l'armée puisque le crime a eu lieu sur un terrain militaire. C'est ce qu'a tranché en 2001 la justice du Burkina. Mais alors, pourquoi le procureur n'a pas porté l'affaire devant le juge militaire ?

Cinq ans après, le Comité des Nations Unies accuse l'Etat "qui n'a pu expliquer les retards en question" et considère que "contrairement aux arguments de l'Etat, aucune prescription ne saurait rendre caduque l'action devant le juge militaire". Le coupable est même désigné et cette "non-dénonciation de l'affaire auprès du ministre de la défense revient au procureur". Résultat, l'Etat Burkinabé est "tenu" par l'Organisation des Nations Unies "d'assurer un recours utile et effectif" à Mme Sankara et ses fils, notamment pour la "reconnaissance officielle du lieu de sépulture de Thomas Sankara", à "empêcher que des violations analogues ne se reproduisent" et même à verser une indemnité à la famille. Épinglé par le Comité des droits de l'homme, le gouvernement burkinabé a trois mois pour informer l'ONU des mesures prises dans ce sens. Il est également prié de rendre publiques ces constatations.

Revue de presse : CIJS

Sidwaya
Quotidien

11 avril 2006 - Dossier Thomas Sankara

Après la décision rendue par le Comité des droits de l'homme de l'ONU

Le 7 avril 2006, au cours d'une conférence de presse, le collectif juridique de la campagne internationale «Justice pour Sankara», nous apprenait que le Comité des droits de l'homme de l'ONU a rendu sa décision dans l'affaire dite Thomas Sankara. Une décision dont on peut tirer quelques enseignements.

Premier enseignement ainsi que l'a noté la déclaration prononcée à l'occasion de cette conférence de presse, l'affaire Thomas Sankara "est un précédent à l'ONU".

Dit autrement, c'est la première fois qu'une affaire de ce genre, à savoir un coup d'Etat est porté devant le Comité qui a déclaré recevable "en la forme" la procédure du collectif. Pour le fond, force est de constater que le Comité n'a pas compétence pour en connaître, même si d'après la déclaration



Le praesidium de la conférence de presse, on reconnaît M^e Benewendé Sankara (micro) du Collectif "Justice pour Sankara"

il a indiqué au fond que le Burkina Faso a violé le pacte international relatif aux droits civils et politiques et ses deux protocoles facultatifs. Une interprétation qui ne prête pas à conséquence dans la mesure où il ne se passe pratiquement pas un jour sans qu'un Etat ne viole ledit pacte. L'Irak, l'Afghanistan, la Palestine voire des pays plus «démocratiques» comme la France, l'Italie etc, il ne se passe pas de jour sans que des citoyens n'estiment que leurs droits civils et politiques y sont bafoués. C'est conscient de cet état de fait que les puissants de ce monde n'ont pas donné une valeur contraignante au pacte international relatif aux

droits civils et politiques et surtout à ceux économiques. Comme dirait l'autre, ces pactes sont un idéal, une sorte de code moral que chaque Etat doit s'atteler à atteindre pour une vie en communauté plus harmonieuse. Il revient donc à l'ordre juridique interne de chaque Etat de juger ces cas de violation des droits civils et politiques sauf lorsque ceux-ci peuvent être répertoriés comme crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou toutes autres infractions d'une telle ampleur. Dans l'affaire Thomas Sankara et contrairement à ce que stipule la décision du Comité, les autorités judiciaires burkinabè n'ont jamais

Revue de presse : CIJS



Une vue de l'assistance au cours de la conférence de presse.

refusé de connaître de l'affaire Thomas Sankara. Les juridictions de droit commun se sont déclarées "incompétentes" en raison de la "nature" de l'affaire qui s'est déroulée dans une caserne militaire entre militaires, même si des civils y ont, malencontreusement, perdu la vie. Il revient donc aux juridictions militaires de statuer éventuellement sur cette affaire et le ministre de la Défense s'est déclaré disposé à envisager cette occurrence pour peu qu'il soit saisi.

Les griefs faits au Burkina-Faso, à savoir le refus de mener une enquête sur la mort de Thomas Sankara, la non reconnaissance officielle du lieu de sa dépouille et la non rectification de l'acte de décès, ne pourraient être levés que si les juridictions compétentes

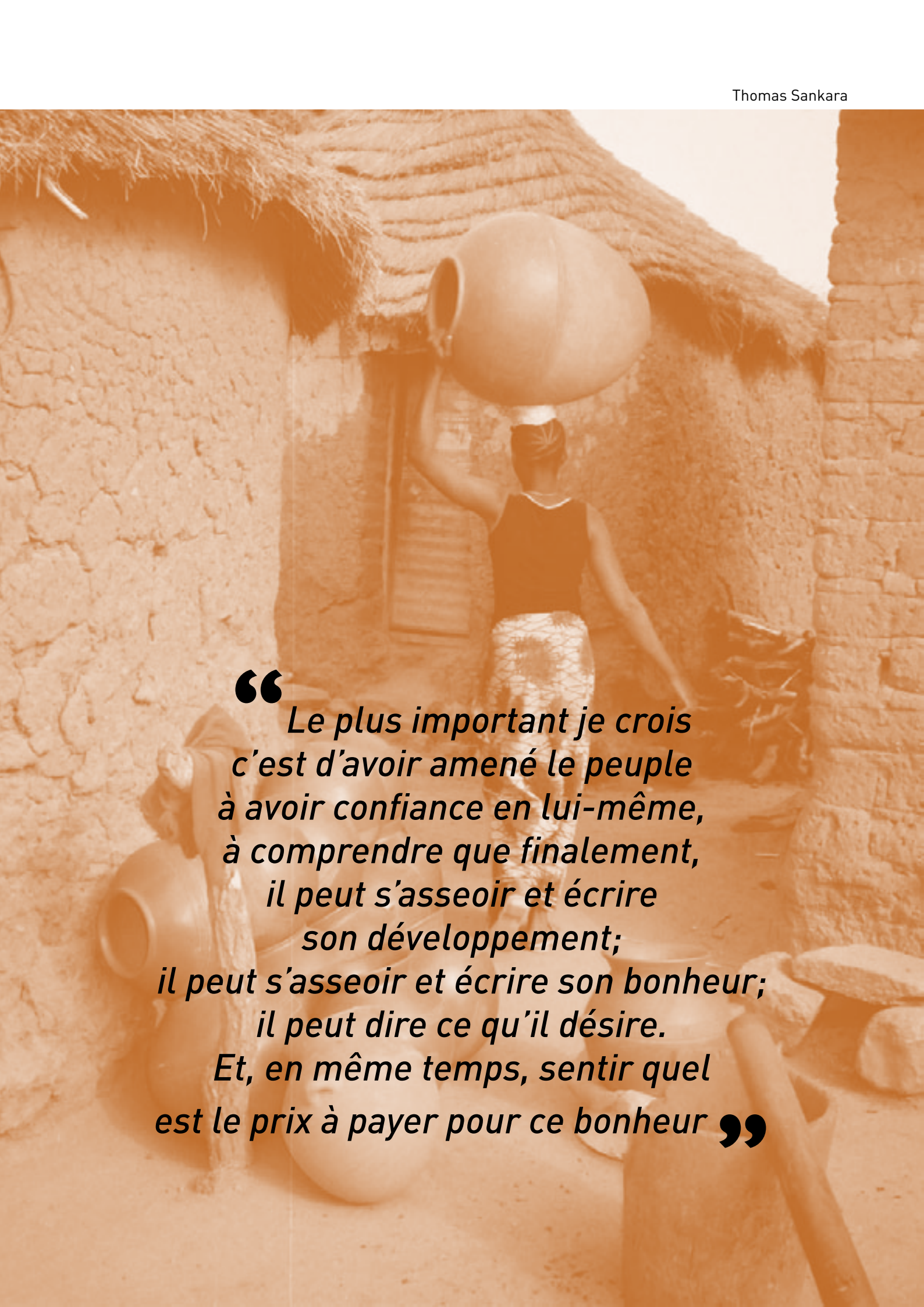
étaient saisies, la question de la prescription ou non du dossier sera réglée. L'égalité devant la loi, le droit à un procès équitable restent donc ouverts à d'éventuels plaignants.

En définitive, il y a derrière cette surmédiation de la décision de l'ONU, une volonté de la part de certains, de retirer des dividendes politiques à l'orée des élections municipales.

Se présenter en chevalier sans peur et sans reproche face à un pouvoir qui cultive "l'impunité", voilà la plate-forme politique de ces personnes.

A la guerre comme à la guerre, pourrait-on dire, mais il faut se garder de saper les bases fragiles de la démocratie burkinabè avec des subterfuges politico-juridiques. Le Burkina Faso qui a connu une longue "période exceptionnelle" et qui revient de loin, doit travailler à s'ancrer davantage dans l'espace démocratique. Ce qui passe d'abord par l'administration d'une bonne justice rendue dans la sérénité. Evitons donc la diabolisation des autres à des fins personnelles.

Boubakar SY

A photograph of a woman in a black top and patterned skirt carrying a large, round, light-colored pot balanced on her head. She is walking away from the camera towards a building with a thatched roof and mud-brick walls. The scene is bathed in a warm, orange light. In the foreground, there are several other pots and a wooden pestle on a stone mortar.

**“ Le plus important je crois
c’est d’avoir amené le peuple
à avoir confiance en lui-même,
à comprendre que finalement,
il peut s’asseoir et écrire
son développement;
il peut s’asseoir et écrire son bonheur;
il peut dire ce qu’il désire.
Et, en même temps, sentir quel
est le prix à payer pour ce bonheur ”**

Contacts

Paul Sankara → pausankar@yahoo.fr → tél. 001 202 372 79 36

Koulsy Lamko → klamko2001@yahoo.fr → tél. + 52 55 53 39 64 22

